

scolaire et post-scolaire et les membres des facultés de médecine collaborent dans les hôpitaux avec d'autres spécialistes. Le Collège royal des médecins et chirurgiens a autorisé dix hôpitaux à donner une formation post-scolaire avancée en médecine interne et en chirurgie générale. Six d'entre eux peuvent également donner une formation avancée de spécialisation. La plupart des membres du personnel consultant sont employés à temps discontinu et font généralement de l'enseignement.

Les professeurs et autres universitaires sont employés à titre de consultants et de conseillers du ministère, comme dans le cas des médecins consultants. Cela permet au ministère de recevoir l'avis d'experts pour les soins aux malades, la pathologie, le service de la médecine sociale et autres domaines médicaux.

Des centres spéciaux d'étude et de traitement de l'arthrite, de la paralysie de la tuberculose etc. sont maintenus dans les grands hôpitaux. Dans les endroits où il n'existe pas d'hôpital du ministère, les anciens combattants souffrant d'invalidité à la suite de leur service reçoivent des soins médicaux et hospitaliers par l'entremise du médecin de leur choix.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1952 on a soumis 105 projets de recherches au Comité consultatif spécial de recherches et d'instruction médicales; 58 d'entre eux étaient déjà en train, tandis que les 47 autres étaient nouveaux. Ces projets comprennent les recherches cliniques des effets de l'ACTH et de la cortisone sur diverses maladies, des observations approfondies sur les prisonniers de guerre de Hong-Kong, et sur les anciens combattants canadiens de la seconde guerre mondiale, ainsi que des études s'étendant sur cinq années et portant sur les effets des blessures à la tête produites par des balles de fusil. En outre, en cours d'études sont la paralysie, les maladies mentales, la bronchite chronique et les troubles circulatoires. Le Canada échange sans cesse des renseignements avec les autorités médicales du Royaume-Uni et des États-Unis.

A la fin de 1951, le ministère avait à sa disposition 9,785 lits dans 19 institutions. Sur ces 19 institutions, 12 sont des hôpitaux de traitement général, deux sont des centres de santé et de thérapeutique par le travail pour les convalescents, quatre sont des foyers d'anciens combattants et l'un est un centre spécial. La statistique de l'hospitalisation et du mouvement des malades dans ces hôpitaux figure aux pp. 256-257.

Services dentaires.—Le nombre de soins dentaires donnés au cours des années terminées le 31 mars, entre 1941 et 1952, s'établit comme il suit:

<i>Année terminée le 31 mars</i>	<i>Traitements</i>	<i>Année terminée le 31 mars</i>	<i>Traitements</i>
	nombre		nombre
1941.....	99,590	1947.....	2,700,052
1942.....	73,113	1948.....	1,191,218
1943.....	102,554	1949.....	218,173
1944.....	66,562	1950.....	158,149
1945.....	249,170	1951.....	128,206
1946.....	509,703	1952.....	103,242

Appareils prothétiques.—La Division de la prothèse du ministère des Affaires des anciens combattants, fournit, à titre de fabricant ou de distributeur, tous les appareils orthopédiques ou chirurgicaux prescrits par la Division des services thérapeutiques. C'est à la Division qu'incombe le soin d'entretenir et de remplacer les appareils prothétiques auxquels les intéressés ont droit. Un grand centre moderne de l'hôpital Sunnybrook de Toronto (ainsi que 11 centres régionaux situés dans les